MAIS QU'EN EST-IL ALORS?

Cela ne risque-t-il pas d'entraîner des pertes d'emplois?

Des évaluations montrent que plusieurs subventions ne créent que peu d'emplois supplémentaires tangibles. C'est pourquoi nous souhaitons avant tout supprimer progressivement les aides dont les résultats sont insuffisants plutôt que de mettre fin à toutes les aides aux entreprises.

Les entreprises ne risquent-elles pas de perdre en compétitivité?

La compétitivité ne dépend pas uniquement des coûts salariaux et des subventions, mais aussi de l'innovation, des infrastructures et de la qualification des travailleurs. La suppression progressive des subventions inefficaces permettrait de dégager des moyens pour financer des investissements qui renforcent l'économie de manière structurelle.

Pourquoi supprimer les subventions plutôt que de les améliorer?

Les subventions qui contribuent de manière tangible à la création d'emplois, à l'innovation ou au développement durable peuvent rester pertinentes. En revanche, nous devons oser supprimer les avantages qui, structurellement, produisent peu de résultats, plutôt que de chercher indéfiniment à les ajuster.

Un budget dans lequel **vous comptez**

www.lacsc.be/alternatives

CSC

UNE AUTRE POLITIQUE EST POSSIBLE

Notre pays traverse actuellement une période difficile sur le plan budgétaire. Des mesures s'imposent. Or il existe des alternatives aux choix opérés par le gouvernement Arizona. Des alternatives qui placent la justice sociale et une répartition équitable de la prospérité au cœur des priorités, sans perdre de vue les intérêts des travailleurs.

Dans ce flyer: la fin des subventions inutiles accordées aux entreprises

FIN DES SUBVENTIONS INUTILES ACCORDÉES AUX ENTREPRISES	**€ 4,93 MILLIARDS**
Premières embauches (plans plus)	€ 0,62 milliard
Aide à l'innovation sans résultats suffisants	€ 1 milliard
Combustibles fossiles: pas d'aide pour le diesel	€ 0,62 milliard
Évaluation et limitation des subventions salariales	€ 0,89 milliard
Limitation/annulation des réductions de cotisations patronales planifiées	€ 0,75 milliard
Limitation de la déduction RDT	€ 1,05 milliard

+ **FIN DES CONSTRUCTIONS FISCALES BANCALES**	**€ 15,18 MILLIARDS**
+ **STATUT CORRECT AVEC DES COTISATIONS CORRECTES POUR TOUS**	**€ 2,19 MILLIARDS**
+ **MEILLEURE PERCEPTION ET UTILISATION DES IMPÔTS EXISTANTS**	**€ 2,37 MILLIARDS**
+ **IMPÔTS ÉQUITABLES**	**€ 5,31 MILLIARDS**

= **PLUS DE 29 MILLIARDS D'ALTERNATIVES!**

CSC

Un budget dans lequel **vous comptez**

FIN DES SUBVENTIONS INUTILES ACCORDÉES AUX ENTREPRISES

PREMIÈRES EMBAUCHES: 620 MILLIONS D'EUROS

De quoi s'agit-il? Les employeurs bénéficient d'une réduction de leurs cotisations sociales lorsqu'ils embauchent leurs premiers travailleurs. Pour le premier travailleur, cette réduction peut s'appliquer sans limitation dans le temps.

Pourquoi voulons-nous supprimer cette mesure? Les évaluations de la Cour des comptes et de la Banque nationale montrent que cette mesure coûteuse ne génère ni emplois supplémentaires ni gains de productivité. Les pouvoirs publics consacrent ainsi des moyens financiers considérables à des embauches qui auraient peut-être eu lieu, même sans subvention.

Quelle est notre alternative? La CSC propose de ne plus accorder de nouvelles réductions et de supprimer progressivement les avantages existants. Même pour le premier travailleur, la réduction sera limitée à treize trimestres au maximum ou jusqu'au départ du travailleur.

AIDE À L'INNOVATION SANS RÉSULTATS SUFFISANTS: 1 MILLIARD D'EUROS

De quoi s'agit-il? Les entreprises bénéficient d'avantages fiscaux et de subventions destinés à stimuler la recherche, le développement et l'innovation. Ces aides peuvent se cumuler et profitent en grande partie à un groupe restreint de grandes entreprises.

Pourquoi voulons-nous limiter ces aides? Rien ne démontre que ces aides débouchent sur davantage d'innovation. Certains avantages subventionnent essentiellement des activités que les entreprises mèneraient de toute façon ou leur permettent simplement d'accroître leurs bénéfices grâce à des innovations déjà réalisées. Le cumul des aides réduit en outre l'effet positif des moyens publics consacrés au soutien de la véritable innovation.

Quelle est notre alternative? La CSC entend supprimer la déduction fiscale sur les recettes issues de l'innovation et soumettre les autres aides à l'innovation à une évaluation plus stricte de leurs résultats. Parallèlement, nous proposons de fixer un plafond absolu au montant total des aides qu'une entreprise ou un groupe d'entreprises peut percevoir.

COMBUSTIBLES FOSSILES: PAS D'AIDE POUR LE DIESEL: 619 MILLIONS D'EUROS

De quoi s'agit-il? Les transporteurs routiers professionnels peuvent se faire rembourser par l'Etat une partie des accises payées sur le diesel. Cet avantage s'applique tant aux entreprises de transport belges qu'étrangères.

Pourquoi voulons-nous supprimer cette mesure? Cette subvention encourage l'utilisation de combustibles fossiles et freine la transition vers un transport de marchandises plus propre. En outre, une part considérable de cet avantage fiscal profite à des transporteurs étrangers, ce qui rend peu convaincant l'argument de la compétitivité pour les entreprises belges.

Quelle est notre alternative? La CSC entend supprimer totalement le remboursement des accises sur le diesel d'ici à 2029. Les aides publiques doivent plutôt être consacrées à la transition écologique et à l'électrification du transport de marchandises.

4,93 MILLIARDS D'EUROS

ÉVALUATION ET LIMITATION DES SUBVENTIONS SALARIALES: 890 MILLIONS D'EUROS

De quoi s'agit-il? Les employeurs bénéficient d'avantages fiscaux, notamment pour le travail de nuit, le travail en équipes, les heures supplémentaires ainsi que la recherche et le développement. Ces subventions salariales représentent un budget considérable qui ne cesse d'augmenter.

Pourquoi voulons-nous les limiter? L'efficacité de ces subventions n'a pas été suffisamment démontrée alors qu'elles incitent les employeurs à recourir à des formes d'organisation du travail susceptibles de nuire à la santé des travailleurs. Les pouvoirs publics contribuent ainsi à financer une flexibilité dont profitent surtout les entreprises.

Quelle est notre alternative? La CSC entend réduire de 25% les subventions pour le travail de nuit, le travail en équipes et les heures supplémentaires, et diminuer de 20% le budget consacré aux subventions salariales dans le cadre de la recherche et du développement. Les employeurs doivent supporter eux-mêmes les coûts liés à la flexibilité du travail plutôt que de les répercuter sur la société.

LIMITATION/ANNULATION DES RÉDUCTIONS DE COTISATIONS PATRONALES PLANIFIÉES: 750 MILLIONS D'EUROS

De quoi s'agit-il? Le gouvernement fédéral prévoit de nouvelles réductions des cotisations patronales afin de diminuer les coûts salariaux, ce qui privera la sécurité sociale et les pouvoirs publics d'une partie des recettes issues du travail.

Pourquoi voulons-nous limiter ces réductions? Il n'est pas suffisamment établi que ces réductions supplémentaires créent de nouveaux emplois ou soient nécessaires à la compétitivité. Si elles génèrent des emplois, ceux-ci sont surtout très coûteux. En revanche, ces réductions fragilisent le financement de la sécurité sociale et la solidarité entre les travailleurs.

Quelle est notre alternative? La CSC propose de geler les réductions de cotisations patronales à leur niveau de 2025. Nous évitons ainsi de nouvelles pertes de recettes et nous préservons le financement de notre sécurité sociale.

LIMITATION DE LA DÉDUCTION RDT: 1,05 MILLIARD D'EUROS

De quoi s'agit-il? La déduction pour revenus définitivement taxés évite que certains bénéfices d'entreprise soient doublement imposés lorsqu'ils sont distribués entre sociétés. Toutefois, la large application de ce système ouvre également la voie à des pratiques d'optimisation fiscale.

Pourquoi voulons-nous limiter cette déduction? Certaines entreprises utilisent ce mécanisme pour localiser leurs bénéfices à l'étranger dans des conditions fiscalement avantageuses. Les finances publiques belges sont ainsi privées de recettes sans que ces avantages s'accompagnent nécessairement d'une activité économique supplémentaire.

Quelle est notre alternative? La CSC entend durcir les conditions d'octroi de la déduction RDT et limiter les régimes préférentiels tels que celui des SICAV-RDT. Nous souhaitons également supprimer le régime fiscal particulier dont bénéficie le secteur du diamant au travers de la taxe carat.